

# COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ (CNP : 1431)



Diplôme **d'études secondaires**. Des cours **collégiaux** ou autres peuvent également être exigés.



Perspectives d'emploi  
(2018 - 2020): **bonnes**

Les commis à la comptabilité et le personnel assimilé calculent, préparent et traitent des factures, des comptes fournisseurs et des comptes clients, des budgets et d'autres registres financiers conformément aux procédures établies. Ils travaillent dans les secteurs privé et public.

Agents de  
recouvrement  
(CNP : 1435)

Commis de banque,  
d'assurance et d'autres  
services financiers  
(CNP: 1434)

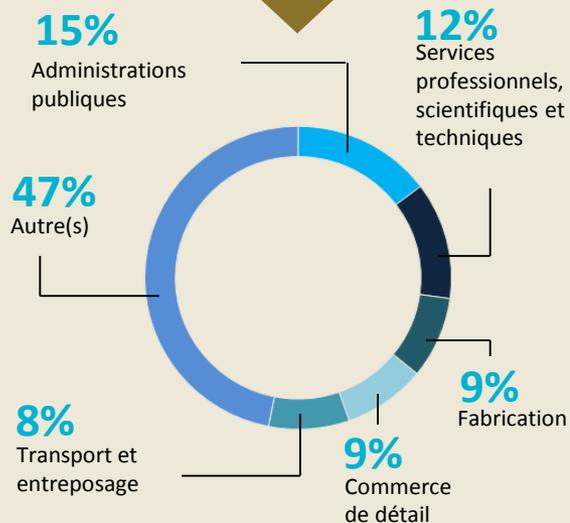
**Professions apparentées**

Techniciens en comptabilité  
et teneurs de livres  
(CNP : 1311)

Vérificateurs et  
comptables  
(CNP : 1111)

*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Exemples d'appellation d'emplois

Commis comptable

Commis aux comptes fournisseurs

Commis aux comptes clients

## Fonctions principales:

- calculer, préparer et émettre des documents associés aux comptes, tels que des factures, des relevés d'inventaire, des états de compte et d'autres relevés financiers, en utilisant des systèmes informatisés et manuels;
- coder, totaliser, réunir en lots, consigner dans un registre ou saisir à l'ordinateur, et vérifier et rapprocher des transactions, telles que les comptes fournisseurs et clients, la paie, les commandes, les chèques, les factures, les demandes de chèques et les relevés bancaires;
- compiler les données et documents budgétaires à partir des estimations des recettes et dépenses, et des budgets précédents;
- préparer des relevés ou rapports de revient ou périodiques.



# 970

Demande prévues  
2017-2026

# 18,90 \$

Salaire médian par  
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.